



VOEUX DU CORPS DIPLOMATIQUE

Denis Sassou N'Guesso et René Makongo louent les vertus du dialogue



Denis Sassou N'Guesso



René Makongo

Les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques accrédités en République du Congo ont échangé les vœux du Nouvel An 2025 avec le président Denis Sassou N'Guesso et son épouse, le 6 janvier, au Palais du peuple. En leur nom, René Makongo, représentant du Gabon et doyen du corps diplomatique, a loué l'action du Congo sur la scène africaine et internationale, en ce qu'elle contribue au renforcement du dialogue entre les États à travers les différentes médiations conduites par les plus hautes autorités du pays. A son tour, le président de la République, après un tour d'horizon de la situation internationale en 2024, a prôné le dialogue comme moyen de résoudre les crises qui secouent différents pays et régions du monde.

Pages 5 et 16

FUITE DE DOCUMENTS

Le Premier ministre indexe les secrétaires administratifs



Au cours d'une communication avec ses collaborateurs, hier à Brazzaville, le Premier ministre,

Anatole Collinet Makosso s'adressant à ses collaborateurs Anatole Collinet Makosso, a déploré la fuite de documents administratifs. « *Tout le ridicule que vous est imputé. Vous endossez la responsabilité. Cela se fait à trois niveaux* », a indiqué le chef du gouvernement.

Éditorial
Treillis

Page 2

Page 3

POLITIQUE

Un nouveau parti voit le jour au Congo

Ancien membre de l'Union des démocrates humanistes, Jean Bonnard Moussodia vient de créer sa propre formation politique : le Rassemblement des

disciples de Pako (RDP Bâ-dianséké). Il a invité les membres du secrétariat général et de l'organe de contrôle et de vérification à s'impliquer dans les actions ten-

dant à la reconnaissance officielle de ce parti politique et à la mobilisation des Congolais autour de ses objectifs.

Page 2

ROUTE NATIONALE N°1

Accident de circulation dans le Mayombe

Un bus de la société Océan du Nord, en provenance de Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, s'est renversé hier dans le Mayombe. Jusqu'au moment où nous mettons sous presse, aucun chiffre n'a été annoncé sur le bilan de cet accident.

Page 3

Le bus Océan du Nord s'est renversé dans le Mayombe



ÉDITORIAL

Treillis

Dans son intervention lors du réveillon d'armes 2024, le chef de l'Etat, chef suprême des armées, a prescrit entre autres à la force publique la mission de poursuivre la lutte contre le grand banditisme aussi bien dans les grandes agglomérations qu'à l'intérieur du Congo.

Une tâche régaliennne pour les hommes en treillis qui sont formés pour assurer la sécurité des personnes et des biens au regard de la montée d'actes criminogènes enregistrés ces dernières années dans certains quartiers de nos villes où jadis il faisait bon vivre.

Quotidiennement, des jeunes gens s'adonnent à extorquer de l'argent, n'hésitant pas à assassiner des innocents à l'aide d'armes blanches. Mais les efforts déployés dans leur traque devront se poursuivre avec plus d'ardeur et d'efficacité si l'on veut rendre nos quartiers plus vivables.

Pour ce faire, la force publique doit travailler en symbiose avec la population qui est aussi appelée à jouer sa partition en dénonçant les délinquants. Les patrouilles motorisées et pédestres régulières aux alentours des marchés, écoles et d'autres endroits publics seront à ce titre d'une grande utilité.

Le but est précis : débusquer les bandits dans leurs lieux de retranchement afin que chacun puisse répondre de ses faits et gestes attentatoires à la loi. N'en doutons pas, seul un châtiment exemplaire du corps judiciaire permettra de dissuader les délinquants et de régler tant soit peu le problème tant décrié.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Jean Bonnard Moussodia crée le RDP Bâ-dia-nséké

Jean Bonnard Moussodia vient de créer le Rassemblement des disciples de Pako (RDP Bâ-dia-nséké). La nouvelle formation politique a été portée sur les fonts baptismaux au cours d'une assemblée générale constitutive organisée le 28 décembre 2024, à Brazzaville.

Au terme de l'assemblée générale, Jean Bonnard Moussodia a été élu secrétaire général du RDP Bâ-dia-nséké. Le nouveau promu a publié la première note de service nommant les membres du secrétariat général et ceux de la commission nationale d'évaluation. Ayant soutenu la grange de l'UDH-Yuki dirigée par Fernand-Gilles Bassindiki-la contre l'aile Joseph Badiabio, dans la crise de leadership qui a paralysé le parti de Guy-Brice Parfait Kolélas après sa disparition en 2021, la Dynamique Jean-Bonnard-Moussodia s'est désormais mutée en formation politique.

« Votre inlassable attachement à la pérennisation du combat politique du Dr Guy-Brice Parfait Kolélas constitue, pour moi, un motif de détermination à poursuivre, avec vous, ce combat légué à nous par cet illustre homme politique que le Congo, notre pays, n'ait jamais connu. Après vous avoir écouté attentivement ces derniers jours et ces dernières semaines, dans des cadres plus restreints que celui-ci, et saluant votre courage de mener ce combat à travers un nouvel instrument politique dénommé RDP Bâ-dia-nséké », a annoncé Jean Bonnard Moussodia.

Mesurant l'ampleur de la tâche qui



Jean Bonnard Moussodia

l'attend, le responsable de cette nouvelle formation politique a invité les membres du secrétariat général à la discipline et au travail. « A vous membres du secrétariat général et de l'organe de contrôle et de discipline, je vous invite à vous impliquer inlassablement aux actions tendant à la reconnaissance officielle et à la mobilisation des filles et fils du Congo autour des objectifs de notre future formation politique », a-t-il exhorté.

Rapporteur du présidium des travaux de l'assemblée générale constitutive, Jean-Médard Nkouka a rappelé que la Dynamique Jean-Bonnard-Moussodia n'a pas

été une génération spontanée. Elle est le résultat d'un long cheminement qui se serait clôturé si le congrès national extraordinaire de l'UDH-Yuki avait abouti. « Nous étions juste, avant la tenue du congrès, un petit cercle de réflexion devant choisir un candidat à la succession du président Guy-Brice Parfait Kolélas. Le cercle s'était, quelque temps après, mué en direction de campagne du candidat Jean Bonnard Moussodia. Celle-ci avait battu campagne sur la base des instructions reçues des autorités du parti d'alors », a-t-il rappelé.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PRIMATURE

Les cinq piliers d'Anatole Collinet Makosso en 2025

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a dévoilé, le 6 janvier, à la Primature à l'ensemble de son personnel ses attentes et les cinq piliers sur lesquels devra s'appuyer l'année 2025, notamment la solidarité, le travail, la rigueur, la discipline et la vigilance.

Le chef du gouvernement a, dans sa communication, rappelé les orientations du président de la République, insistant sur l'importance du travail acharné et de la préservation de la paix. Il a également souligné des principes essentiels tels que la protection des documents administratifs, la ponctualité et l'implication totale de chaque collaborateur dans le traitement des dossiers.

Le Premier ministre a également invité les cadres de la Primature à faire preuve de diligence, de rigueur et de sérénité dans le traitement des dossiers. « *Le président de la République s'appuie sur nous. Tous les problèmes rencontrés au niveau de la cité, la solution c'est au niveau du gouvernement. Cela nous demande beaucoup de rigueur, nous servons l'Etat. L'Etat ne dort pas, il reste en éveil et ne doit pas s'assoupir. Il doit se tenir debout. Pour qu'il se tienne debout, il faut que ceux qui sont à son service soient debout, en éveil. Il faut que toutes leurs pensées, leurs réflexions, actions soient orientées de sorte que l'Etat demeure debout* », a-t-il insisté.

Il a, par ailleurs, exhorté ses



Le personnel de la Primature suivant les orientations du PMDR

collaborateurs, notamment les hauts commissaires et les conseillers, à travailler en bonne intelligence et en parfaite harmonie avec les dif-

férents ministères. Face aux antivaleurs qui gangrènent actuellement l'administration publique congolaise, notamment les fuites de documents,

le Premier ministre a attiré l'attention de ses collaborateurs dont certains ne seraient pas exemptés de ces mauvaises pratiques. Selon lui,

cette responsabilité est souvent imputée au secrétariat central, aux plantons et aux agents de course. « *Tout le ridicule que connaît l'Etat en ce moment est imputé aux secrétaires qui saisissent les documents ou ceux qui sont avec eux dans le bureau, le secrétariat central qui enregistre et met les cachets, le secrétaire principal ou les collaborateurs qui sont avec lui et le coursier qui va avec ces documents* », a averti le chef du gouvernement.

Parfait Wilfried Douniama

« Le président de la République s'appuie sur nous. Tous les problèmes rencontrés au niveau de la cité, la solution c'est au niveau du gouvernement. Cela nous demande beaucoup de rigueur, nous servons l'Etat. L'Etat ne dort pas, il reste en éveil et ne doit pas s'assoupir. Il doit se tenir debout. Pour qu'il se tienne debout, il faut que ceux qui sont à son service soient debout, en éveil. Il faut que toutes leurs pensées, leurs réflexions, actions soient orientées de sorte que l'Etat demeure debout »

ROUTE NATIONALE N° 1

Un accident de circulation dans le Mayombe

En provenance de Pointe-Noire pour Brazzaville, un bus de la société Océan du Nord s'est renversé dans le Mayombe dans la matinée du 6 janvier. Selon les témoins, l'on déplore quelques morts et des blessés. Seulement, aucun chiffre sur les victimes n'est officiellement publié.

Sur la vidéo de l'accident diffusée sur les réseaux sociaux, l'on y voit des passagers se débattre pour sortir du bus tandis que d'autres tentent de secourir ceux qui étaient coincés dans le moyen roulant. L'accident serait causé par un léger excès de vitesse sur une chaussée glissante du fait de la fine pluie l'ayant arrosée. Sans nul doute, dans les heures qui viennent, la société Océan du Nord pourrait communiquer les détails liés à cet accident.

Les Dépêches de Brazzaville



Le bus de la société Océan du Nord renversé dans le Mayombe/DR

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

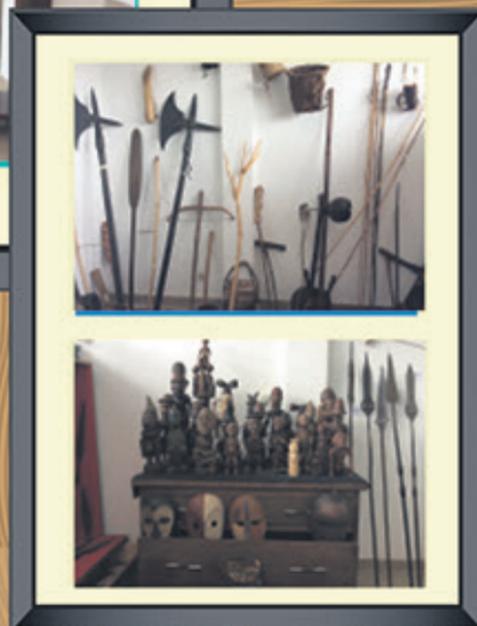
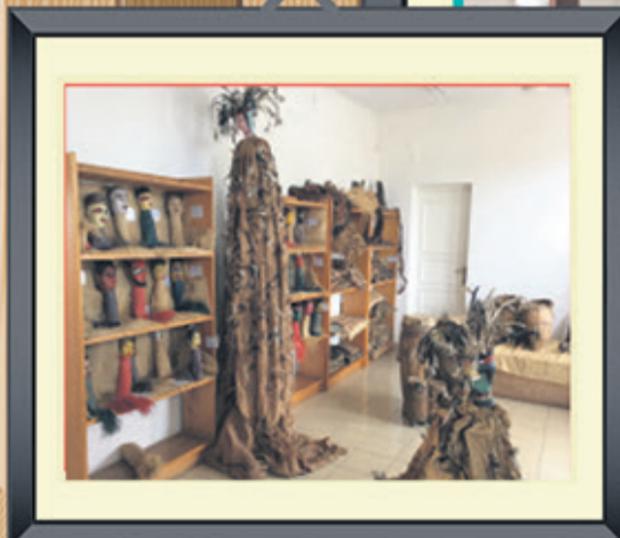
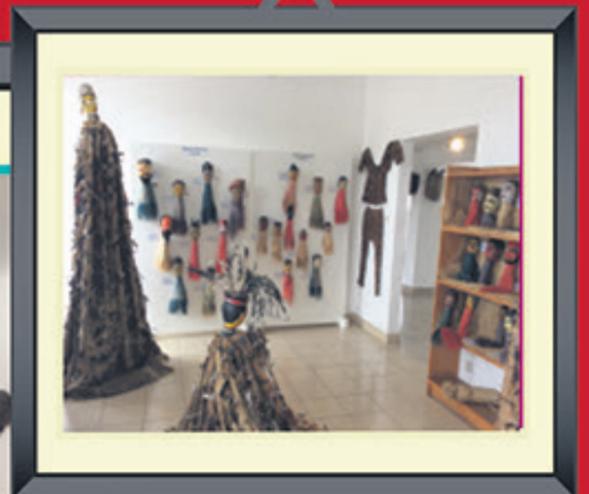
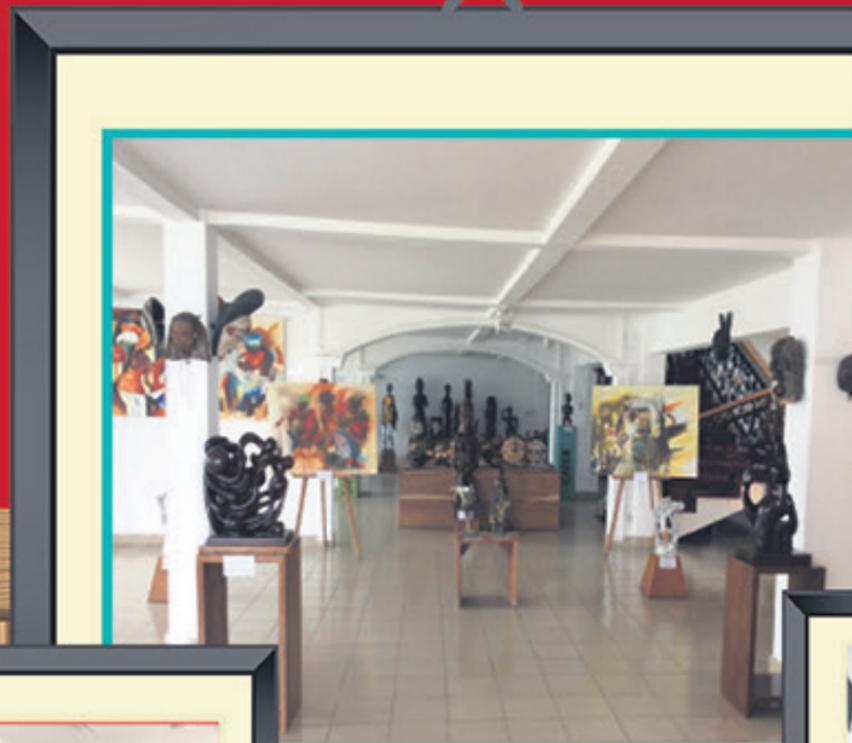
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

Réponse de son excellence M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, au message de vœux du corps diplomatique, à l'occasion du Nouvel An 2025

• Monsieur le doyen ;

Je voudrais vous adresser mes sincères remerciements pour les bienveillantes intentions que vous venez, pour le Nouvel An 2025, de formuler à l'endroit du peuple et du gouvernement congolais, de mon épouse, de ma famille et moi-même.

En retour, je forme, pour mes pairs chefs d'Etat que vous représentez dans notre pays, mes vœux de santé et de succès dans leurs exaltantes fonctions. De même, que les dirigeants des organisations internationales présentes au Congo trouvent, ici, l'expression de nos souhaits les meilleurs de longue vie et de réussite dans leurs mandats.

Dans ce sens, Je salue la qualité exemplaire des relations d'amitié et de coopération qui existent entre le Congo et les pays ou les institutions que vous représentez ici. A vos familles et à vous-même, Je souhaite, pour 2025, le complet bien-être et, particulièrement, l'accomplissement réussi des missions qui vous sont assignées.

• Monsieur le doyen ;

• Mesdames, messieurs ;

Je viens de suivre, avec un réel intérêt, votre message de vœux de Nouvel An 2025. Vous avez évoqué la situation politique, économique et financière de la République du Congo ainsi que des faits saillants du panorama international observés au cours de l'année qui vient de s'achever. En ce début d'année 2025, l'occasion est aussi indiquée pour traduire toute ma gratitude aux partenaires financiers internationaux qui accompagnent la République du Congo dans sa marche vers le développement. 2024 cède le relai à 2025 avec, à son bord, de nombreux défis à relever, des crises multiformes à résoudre, des conflits divers à surmonter en matière de paix, de sécurité et de développement. L'humanité côtoie quotidiennement des périls susceptibles d'ébranler la planète, avec des risques avérés d'amplification de conflits armés en cours ou de déclenchement d'autres guerres, tel que le confirme la situation en Europe, en Afrique et au Proche-Orient.

L'escalade, qui marque l'évolution de la crise russo-ukrainienne, rappelle, tant soit peu, certaines séquences des deux premières conflagrations mondiales. Pour sa part, le terrorisme international, qui prend une envergure plus importante par ses tentacules et sa grande capacité de nuisance et de destruction, n'épargne aucun continent, tout pays étant susceptible de devenir une cible. A titre d'illustration, l'activisme des groupes terroristes s'accroît dans le Sahel.

De son côté, la région des Grands Lacs subit régulièrement les violences per-

pétrées par les groupes rebelles qui mettent en danger la paix et la cohésion de cette zone, notamment dans l'Est de la République démocratique du Congo. La crise au Soudan et au Soudan du Sud reste sans réelles perspectives de paix, après plusieurs mois de violence civile. S'agissant du conflit israélo-palestinien, la guerre entre Israël, le Hamas et le Hezbollah entraîne des affrontements les plus meurtriers depuis des décennies, avec de graves répercussions dans les pays voisins.

Comme autre source de préoccupation, subsiste le retard pris dans la mise en œuvre de la réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, ce qui ne rassure guère les parties, principalement l'Afrique. Par-delà ces atteintes à la paix dans le monde, l'humanité côtoie, chaque jour, d'autres menaces, les unes aussi déstabilisatrices et meurtrières que les autres. L'on peut citer :

- les rivalités commerciales persistantes entre les grandes puissances ;
- la quête effrénée de leadership entre pays développés ;
- les crises répétées de l'économie mondiale ;
- les catastrophes écologiques à répétition, en lien avec l'accélération de l'urgence climatique.

Cette nouvelle initiative porte sur la signature, par les protagonistes libyens, d'une charte de réconciliation avec, pour objectif, de contribuer à la levée des obstacles qui entravent, à ce jour, la tenue d'élections libres, transparentes et acceptées par toutes les parties. Par conséquent, nous restons mobilisés pour une issue politique et inclusive de réconciliation inter-libyenne, la solution militaire ayant démontré ses limites.

C'est pourquoi, j'invite, une nouvelle fois, les partenaires impliqués dans le processus de paix à soutenir davantage nos efforts, en sauvegardant les intérêts du peuple libyen à travers une démarche portée par les Libyens eux-mêmes.

Dans la même veine, je salue les efforts du président João Manuel Gonçalves Lourenço, médiateur de l'Union africaine dans la crise qui sévit à l'Est de la République démocratique du Congo. J'ose espérer que les initiatives menées, qui ont déjà permis de créer les conditions de dialogue avec la République du Rwanda, conduiront à des entretiens directs entre les plus hautes autorités des deux pays.

A ce propos, la visite de travail du président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, effectuée le 21 décembre 2024 à Brazzaville, nous a offert l'opportunité, entre autres, de faire le point sur l'état du processus de Luanda.

J'exhorte, une fois de plus, les parties à

privilégier les vertus du dialogue dans le cadre des négociations en cours, moyen adéquat de résolution des conflits. Au sujet de l'intégration sous régionale, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale-CEEAC en sigle- ont tenu, le 18 octobre 2024 à Malabo, en Guinée équatoriale, la 25e session ordinaire de leur conférence. A cette occasion, les instruments juridiques nécessaires à l'achèvement du processus de réforme de la CEEAC ont été adoptés.

• Monsieur le doyen ;

• Mesdames, messieurs ;

La République du Congo, qui s'inspire des idéaux incarnés par l'Organisation des Nations unies et l'Union africaine, œuvre à l'avènement d'un monde plus juste, plus solidaire et toujours en paix. C'est pourquoi, notre pays a pris part, en 2024, à certains sommets internationaux importants. Ainsi, les rencontres dédiées aux partenariats entre l'Afrique et la Chine, la Russie, la Turquie, l'Inde, la Corée du Sud ont permis à la République du Congo de réitérer sa volonté de prendre toute sa place dans le concert des nations.

Dans cette optique, le Congo a été élevé, lors du 9e Forum de coopération sino-africaine, à Pékin en septembre 2024, à la co-présidence de ce cadre stratégique de coopération, pour un mandat de trois ans. Cette mission sera accomplie au nom de l'Afrique, dans la responsabilité, pour l'atteinte des objectifs que le Forum s'est fixé au profit du continent africain.

A son tour, le Sommet de l'avenir, en marge de la 79e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York en septembre 2024, a permis d'aborder les questions cruciales de développement et de gouvernance mondiale, de sécurité collective et de la place des jeunes dans les prises de décision à tous les niveaux.

Dans le même registre, en qualité d'invité d'honneur, le Congo a participé au sommet des BRICS+, tenu du 22 au 24 octobre 2024 à Kazan, en Fédération de Russie, ce qui a permis à notre pays de s'imprégner des objectifs visés par cette organisation. Par ailleurs, la COP29, tenue en novembre 2024 à Bakou, en Azerbaïdjan, a permis au Congo de plaider en faveur de l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations unies, de la résolution sur la « Décennie mondiale de l'afforestation et du reboisement ».

Cette initiative lancée par le Congo est destinée à susciter une plus forte mobilisation des Etats pour intensifier la densification du couvert végétal mondial, en rapport avec la lutte contre les dérè-

glements climatiques. Enfin, je remercie Sa Sainteté le pape François pour notre visite de travail effectuée au Vatican, le 25 novembre 2024, et qui a mis en exergue une convergence de vues sur les défis qui parasitent dangereusement la paix dans le monde.

Dans le même ordre et tenant compte de la place qu'occupent les Etats-Unis d'Amérique en termes de leadership mondial, je note l'heureuse issue du dernier scrutin présidentiel organisé dans ce pays. Nous espérons que cette nouvelle donne engagera le président nouvellement élu à favoriser une dynamique globale et inclusive de paix dans le monde.

• Monsieur le doyen ;

• Mesdames, messieurs ;

Le Congo a toujours soutenu le multilatéralisme, comme cadre de prévention et de prise en charge ou de résolution des conflits armés et autres différends mondiaux. Les référents de notre politique étrangère intègrent les valeurs essentielles de ce mode d'organisation des relations entre Etats. A ce propos, notre diplomatie, qui reste fondamentalement attachée aux principes de non-ingérence et de non-agression, prône le bon voisinage sur la base du strict respect de la souveraineté et des intérêts de chaque pays.

• Monsieur le doyen ;

• Mesdames, messieurs ;

Nous avons décrété 2024, « Année de la jeunesse ». A l'évidence, les multiples attentes des jeunes ne pouvaient être satisfaites en une seule année. Nos efforts se poursuivront au profit des jeunes tout au long de la période de mise en œuvre de notre Plan national de développement 2022 - 2026, voire au-delà de cette échéance. Aussi, voudrais-je lancer un vibrant appel à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux pour un accompagnement plus soutenu à la relance et à la diversification de l'économie nationale.

• Monsieur le doyen ;

• Mesdames, messieurs ;

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que la République du Congo est ouverte à toute coopération gagnant-gagnant, avec tous les pays et autres partenaires disposés à nous accompagner et nous soutenir dans notre marche vers le développement, sur la base du respect mutuel de nos intérêts et de notre souveraineté.

C'est sur cette note d'optimisme et cet appel pressant à une paix durable dans le monde et une solidarité internationale plus agissante que je souhaite bonne et heureuse année 2025 à tous !

Je vous remercie.

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER (MATIER)
SERVICES DE CONSULTANT

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET No. : CG-CSPA-FD-003-SC-SFQC.
PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL DE BRAZZAVILLE, PHASE 2 (CCG 1104 01 X)

MISSION D'APPUI A UNE GESTION PERFORMANTE ET DURABLE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT DE BRAZZAVILLE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Agence Française de Développement («AFD»), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de la mise en œuvre de la composante n°2 (sensibilisation, information, éducation et communication) du projet de drainage pluvial de Brazzaville, phase 2 (CCG 1104 01 X).

Les Services du Candidat auront pour objet de réaliser les activités de Sensibilisation, de Communication et d'Information pour le changement des comportements, dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de Brazzaville, via l'amélioration du service d'assainissement des déchets solides et liquides ainsi que le changement de comportements des populations de la ville en matière d'hygiène et d'assainissement.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier (MATIER) invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux :

* Bureaux d'études

* Consultants individuels

* ONG

* ONG et bureau(x) d'études en Groupement

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un

Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

– une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

– une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous traitants.

Les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé sur les critères suivants :

– Avoir exécuté ces 10 dernières années au moins deux prestations dans le secteur de l'assainissement liquide ou solide d'un montant supérieur à 01 million d'euros sur une période d'exécution de 3 à 4 ans et mobilisant une équipe composée d'experts internationaux et locaux ;

– Disposer d'une expertise technique avérée dans les domaines suivants :

• L'organisation d'une filière pérenne de gestion de l'as-

sainissement solide et liquide ;

• La structuration et le développement du service de pré-collecte des déchets solides ;

• L'appui à la gouvernance et au cadrage politico-institutionnel sur les services urbains ;

• Campagnes Information Education Communication sur l'hygiène, assainissement liquide et solide (IEC) ;

• La gestion de projets.

– Disposer d'une expérience dans des pays francophone d'Afrique subsaharienne et si possible en République du Congo,

Le MATIER dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en versions physique (un original et une copie) et numérique (conforme à l'original), pour le 04 février 2025 à 12h30 au plus tard, au 5ème étage, portes 506 et 509 de l'Immeuble du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, ex rond-point CCF Brazzaville-Congo.

Téléphone : +242 06 663 42 80 / 06 450 52 70

Courriel : alfredeleli@gmail.com / Lucien.AYEMBA@dggt-gouv.cg / memardclud@gmail.com

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 8:30 à 14:30, heure locale.

Le Délégué Général aux Grands Travaux,

Oscar OTOKA.-



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



**SCANNEZ
LE QR CODE**

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC
NEWSLETTER**

**L'information du Congo
et de sa région en un clic !**

**Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité**

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

ETHIOPIE-SOMALIE

Consolider les relations après les récentes tensions diplomatiques

Des responsables éthiopiens et somaliens ont réaffirmé l'engagement commun des deux pays à assurer la paix et la stabilité en Somalie et dans la région et à renforcer les liens entre les deux pays dans un contexte marqué par des tensions diplomatiques récentes.

Cette annonce a été faite lors d'une réunion à l'occasion d'une visite officielle en Somalie d'une délégation éthiopienne de haut niveau dirigée par la ministre éthiopienne de la Défense, Aisha Mohammed, a rapporté vendredi le ministre éthiopien des Affaires étrangères dans un communiqué.

Selon le ministère, la délégation éthiopienne a eu des «discussions fructueuses» avec les hauts responsables somaliens, dont le président Hassan Sheikh Mohamoud. Ces discussions ont permis de «réaffirmer l'engagement des deux pays à travailler ensemble pour assurer la paix et la stabilité en Somalie et dans la région», selon ce communiqué.

Les deux pays «ont convenu de

collaborer dans le cadre de la Mission de soutien et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie et de renforcer les relations bilatérales». Ils ont également convenu d'augmenter les visites officielles mutuelles et les discussions entre les responsables des deux pays, selon ce communiqué.

Réaffirmant l'engagement de l'Ethiopie à contribuer à la paix et à la stabilité en Somalie, la ministre éthiopienne de la Défense a souligné que la lutte contre le terrorisme était un domaine essentiel de la coopération entre les deux pays de la Corne de l'Afrique.

Le ministre somalien de la Défense, Abdulkadir Mohamed Nur, a exprimé sa reconnaissance et sa gratitude aux forces de défense éthiopiennes pour leurs sacrifices et leurs contri-

butions en faveur de la paix en Somalie, selon le communiqué.

Les tensions entre l'Ethiopie et la Somalie ont connu une escalade suite à un accord qui aurait été signé entre l'Ethiopie et le Somaliland en début 2024, selon des reportages, accord qui autoriserait l'Ethiopie à accéder à la mer Rouge en échange de sa reconnaissance du Somaliland, une région de Somalie qui s'auto-proclame Etat indépendant. La Somalie a estimé que cet accord était invalide sur le plan légal.

Après une période de montée des tensions diplomatiques, les dirigeants d'Ethiopie et de Somalie sont parvenus le mois dernier à un accord à l'issue de négociations sous médiation turque à Ankara, marquant une avancée dans la résolution des malentendus récents.

L'Ethiopie salue les contributions de l'entreprise chinoise Huajian en matière de création d'emplois

Le gouvernement éthiopien a fait l'éloge du groupe chinois Huajian pour ses «contributions significatives» au développement de l'Ethiopie dans le cadre de ses investissements dans le pays.

Cette déclaration a été faite dans un communiqué publié samedi par la Société éthiopienne de développement des parcs industriels (IPDC), une entreprise publique supervisant le secteur manufacturier du pays. Les responsables de l'IPDC ont félicité l'entreprise chinoise pour ses créations d'emplois, qui ont bénéficié à des milliers d'Ethiopiens. Ils ont également souligné les contributions significatives de Huajian en matière de transferts de technologie, de connaissances et de compétences.

Selon les données de l'IPDC, Huajian a investi plus de 150 millions

de dollars dans ce pays d'Afrique de l'Est, générant de nouvelles opportunités d'emploi pour plus de 12 000 Ethiopiens.

Lors d'un entretien avec des représentants de Huajian Ethiopia, le PDG de l'IPDC Fisseha Yitagesu a réaffirmé le soutien continu du gouvernement éthiopien aux efforts d'investissement actuels et futurs de Huajian dans le pays. Au cours de la réunion, le groupe Huajian a également déclaré qu'il souhaitait vivement investir dans la Zone de libre-échange de Dire Dawa, selon l'IPDC.

Huajian, un fabricant de chaussures chinois, a commencé à

investir en Ethiopie en 2011 en installant son usine dans la Zone industrielle orientale, une zone créée avec l'aide d'investissements chinois. Cela a conduit en août 2016 à la construction d'une deuxième usine Huajian dans le parc industriel de l'entreprise à la périphérie d'Addis-Abeba, la capitale éthiopienne.

L'entreprise est souvent considérée comme l'un des produits les plus réussis de l'initiative chinoise «la Ceinture et la Route», qui a été saluée par le gouvernement éthiopien comme un projet visionnaire d'importance mondiale.

CAMEROUN

Cinq soldats tués lors d'une attaque dans le Sud-Ouest

Cinq soldats camerounais ont été tués vendredi après que des hommes armés ont tendu une embuscade et attaqué un poste militaire dans la région camerounaise anglophone du Sud-Ouest, selon des sources militaires.

Vendredi aux environs de 15h30, les assaillants, identifiés comme étant des membres d'une milice des Fulani, ont mené l'attaque qui visait le poste mixte F23 d'Agwa, dans l'arrondissement d'Akwaya. Ils ont incendié le poste avant de s'emparer de plusieurs armes, selon les mêmes sources.

Le bilan fait état de cinq sol-

datés tués. Trois autres militaires auraient réussi à s'enfuir, mais demeurent portés disparus, probablement égarés dans la jungle avoisinante. Une enquête a été ouverte pour retracer les circonstances exactes de l'attaque et retrouver les soldats disparus. Les autorités locales appellent à la vigilance et à la coopéra-

tion de la population pour faire face à cette montée des tensions dans la région.

Les Fulani, ou Peuls, sont un groupe ethnique d'Afrique, majoritairement musulmans, connus pour leur culture pastorale et leur langue fulfuldé. Présents au Cameroun, ils sont nomades, semi-nomades ou sédentaires.

Le président ghanéen confirme l'entrée sans visa pour les Africains

Tous les détenteurs de passeports africains pourront entrer au Ghana sans visa à partir du début de cette année, a confirmé vendredi le président ghanéen Nana Addo Dankwa Akufo-Addo.

En prononçant son dernier discours devant le Parlement avant la fin de son mandat de huit ans, le dirigeant ghanéen sortant a déclaré que la raison d'être de cette politique est de stimuler le commerce sur le continent africain.

«Je suis fier d'avoir approuvé l'exemption de visa au Ghana pour tous les détenteurs de passeports africains, à compter du début de cette année», a dit M. Akufo-Addo.

Selon lui, cette initiative est la suite logique de la zone de libre-échange continentale africaine et du fonctionnement du plus grand bloc commercial du monde.

Lors de l'ouverture du dialogue sur la prospérité de l'Afrique en janvier 2024, le président s'était engagé à ce que le Ghana mette en œuvre une politique d'exemption de visa pour tous les Africains visitant le pays avant la fin de l'année 2024.

M. Akufo-Addo a accédé à la présidence en 2017 et doit quitter ses fonctions la semaine prochaine.

La Chine commence à importer des vessies natatoires séchées de l'Ouganda

Un lot de vessies natatoires séchées de perches de l'Ouganda pesant 1 084 kg a été transporté le 31 décembre 2024 à l'Aéroport international Huanghua de Changsha, dans la province chinoise du Hunan (centre), marquant la première importation en Chine de tels produits de l'Ouganda.



La vessie natatoire séchée africaine, dont la principale source est l'Ouganda, jouit d'une bonne qualité, d'un prix modéré et de perspectives de vente prometteuses sur le marché chinois, d'après un responsable de l'importateur Haotong Supply CHAIN Management (Hunan) Co., Ltd.

Les douanes ont travaillé de près avec l'entreprise concernée en mettant en place un «corridor vert» pour faciliter le dédouanement du lot de vessies natatoires séchées, selon les douanes de l'Aéroport international Huanghua de Changsha.

Auparavant, le terminal de l'aéroport de Changsha a importé des anchois et des concombres de mer séchés du Kenya, ainsi que d'autres produits agricoles et alimentaires africains pour la première fois dans le pays, ce qui a permis d'enrichir le marché intérieur.

Au cours des 11 premiers mois de l'année 2024, le Hunan a importé 380 millions de yuans de produits agricoles en provenance d'Afrique, soit une hausse de 16,2% en glissement annuel, selon les douanes.

L'AFRIQUE EN 2025

Des événements qui feront date (Fin)

Les regards sont désormais rivés sur 2025 et son lot d'événements politiques, sportifs, sociaux, économiques, notamment le cinquantenaire de la Marche verte au Maroc ; le premier sommet du G20 en Afrique du Sud ; l'élection à la présidence de la Banque africaine de développement (BAD) marqueront l'année qui a commencé.

Les cinquante ans de la Marche verte célébrés par le Maroc

L'un des événements qui marquera 2025 est le 50e anniversaire de la Marche verte, une grande marche pacifique lancée par le défunt roi Hassan II dans le but de récupérer les provinces du Sud du Maroc alors sous domination espagnole. Cette marche a mobilisé environ 350 000 volontaires marocains, mais aussi des étrangers venus soutenir l'intégrité territoriale du royaume du Maroc. Cette commémoration de la Marche verte du 6 novembre 2025 aura une saveur particulière : c'est le cinquantenaire de cet événement, mais aussi une occasion pour le Maroc d'affirmer avec force sa souveraineté indiscutable sur ses provinces du Sud. Des régions qui se sont totalement métamorphosées grâce aux investissements massifs pour les mettre à niveau des autres du royaume.

Cet anniversaire intervient

dans un contexte particulier marqué par le ralliement de nombreux grands pays (États-Unis, France, Espagne...) qui s'alignent désormais sur la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, estimant que le plan d'autonomie proposé par le Maroc en 2007 est l'unique solution pour résoudre un problème créé et soutenu par l'Algérie. L'année qui s'annonce pourrait constituer un moment crucial sur la question saharienne avec les succès engrangés par la diplomatie marocaine qui continue de bénéficier des soutiens internationaux.

Le développement de l'Afrique au centre du Sommet du G20 en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud, qui a pris la présidence du G20 le 1er décembre 2024, va accueillir le sommet du G20 en novembre prochain, une première pour le continent africain. Ce sommet abordera le

thème: « Favoriser la solidarité, l'égalité et le développement durable ». Ce rendez-vous vise à relever les défis mondiaux majeurs tout en mettant l'accent sur le développement de l'Afrique. Il s'agit d'un « grand moment » pour « inscrire plus fermement les priorités de développement du continent africain et, plus largement des pays du Sud, à l'ordre du jour du G20 », a déclaré le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, ajoutant le souhait que cette présidence « ait une saveur africaine sur le fond des questions qui seront abordées ». Ainsi, la présidence sud-africaine du G20 se concentrera sur un triple défi: pauvreté, chômage, inégalité, et développement. L'Afrique du Sud est le seul pays africain membre du G20. Ces pays représentent 85% de l'économie mondiale, 75% du commerce mondial et 67% de la population de la planète.

La succession du Nigérian Akinwumi Adesina à la présidence de la BAD

Après deux mandats consécutifs, le Nigérian Akinwumi Ayodeji Adesina, président de la BAD, va céder son fauteuil. Pour lui succéder, de nombreux candidats se sont annoncés. Les candidatures sont ouvertes jusqu'à fin janvier 2025. Parmi les candidats déjà annoncés, figurent Amadou Hott du Sénégal (52 ans), ancien vice-président de la BAD; Samuel Munzela Maimbo de la Zambie, vice-président de la Banque mondiale, soutenu par la Communauté de développement de l'Afrique australe; Ousmane Kane de la Mauritanie ; Romuald Wadagni du Bénin ; Abbas Mahamat Tolli du Tchad ; Bajabulile Swazi Tshalala d'Afrique du Sud, jusqu'à récemment vice-présidente principale de la BAD; et le Sénégalais Amadou Hott soutenu par l'actuel président de la BAD. L'Afrique de l'Ouest sera très handicapée par la multitude de candidatures

dont celle du Sénégal, du Bénin et de la Mauritanie.

Le Conseil des gouverneurs de la BAD élira le successeur du Nigérian Akinwumi Adesina le 29 mai durant les Assemblées annuelles de la banque qui se tiendront du 26 au 30 mai prochain. Ce Conseil comprend les 54 membres régionaux (les pays africains) de la BAD et 27 non régionaux (Etats-Unis, Canada, Japon, Corée du Sud, Allemagne, France, Royaume-Uni, Chine, Inde, Brésil, Arabie Saoudite...). Pour être élu président la BAD, le candidat doit recueillir deux majorités des suffrages exprimés: 50,01% des pouvoirs de vote des 81 membres de l'institutions et 50,01% des membres régionaux (pays africains). Chaque pays dispose d'un droit de vote en fonction de sa participation au capital de la BAD. Le Nigeria est le premier actionnaire de la banque avec 9,25% du capital et des droits de vote.

Noël Ndong

PETROLEUM E&P
Petroleum Exploration &

Brazzaville, le 25 novembre 2024

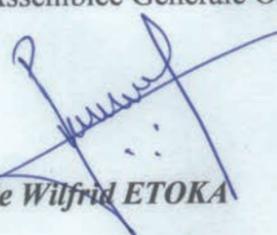
Le Président du Conseil d'Administration

N/Réf.: *PA*/PEPA/PCA/02-2024

Objet : Convocation

Invite tous les administrateurs de la société Petroleum Exploration & Production Africa S.A en sigle PEPA à prendre part à la réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra le 30 novembre 2024 à 10 heures dans la salle de réunion située au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Vérification des mandats ;
2. Mise en place du bureau ;
3. Examen et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration ;
5. Examen des états financiers des exercices 2018, 2019 et 2020 ;
6. Examen et approbation du rapport de gestion des exercices 2018 à 2020 ;
7. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaires des actionnaires ;
8. Projet de texte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
9. Divers.


Claude Wilfrid ETOKA





ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑
SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ LE QR CODE

JUSTICE

Un procès-fleuve contre l'ancien président Nicolas Sarkozy

L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, et douze autres personnes sont jugés par le tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire dite du financement libyen de la campagne présidentielle de 2007.

C'est une affaire titanesque, à rebondissements. Le dossier de soupçons de financement illégal de la campagne présidentielle de 2007 par des fonds libyens arrive le 6 janvier devant le tribunal correctionnel de Paris. Un procès qui marque le retour de Nicolas Sarkozy devant les juges, où il sera jugé pour «financement illégal de campagne électorale», «corruption passive», «recel de détournement de fonds publics» et «association de malfaiteurs». Dans les 557 pages de l'ordonnance de renvoi, les juges relèvent «le pacte de corruption noué entre Nicolas Sarkozy et Mouammar Kadhafi» le 6 octobre 2005, sans aucun intermédiaire, et considèrent que le premier était parfaitement informé des «agissements qui, la plupart du temps, étaient initiés par (ses) proches». Agissements qui ne pouvaient «être engagés sans l'aval et la parfaite connaissance de cause» du principal intéressé. Des accusations que l'ancien président rejette en bloc. Il ne reconnaît pas avoir reçu un seul centime du régime libyen pour financer sa campagne victorieuse de 2007, et se présente «déterminé» devant les juges pour un procès-fleuve qui durera quatre mois. «Le tribunal doit s'attacher à la réalité des faits et se détacher de cette théorie fumeuse», déclare l'avocat de Nicolas Sarkozy, Me Christophe Ingrassano.

Des valises de billets et des virements

Treize ans après les révélations de Mediapart, et dix années

d'enquête plus tard, ce sont treize personnes qui sont renvoyées devant le tribunal correctionnel de Paris. En 2012, le média d'investigation en ligne publie une note des services secrets libyens tendant à prouver que le régime a versé 50 millions d'euros au camp Sarkozy peu avant le début de la campagne. Une affirmation qui s'ajoute aux déclarations du fils de Kadhafi. En 2013, la justice française se saisit de l'affaire et ouvre une information judiciaire le 19 avril pour, notamment, «corruption» et «trafic d'influence». Les juges s'appuient également sur les déclarations de l'homme d'affaires franco-libanais, Ziad Takiedine, qui affirmait détenir la preuve de ce financement, expliquant avoir remis trois valises de billets au ministère de l'Intérieur, occupé alors par Nicolas Sarkozy. Dans ce dossier, des très proches de l'intéressé, à commencer par Claude Guéant, son directeur de cabinet et directeur de campagne en 2007, sont mis en cause.

Contreparties diplomatiques

D'autres éléments sont venus appuyer les soupçons de la justice qui tente de déterminer si l'ancien président était au courant de ces versements. Dans un carnet appartenant à un ancien dignitaire libyen mort en avril 2012 ont été retrouvées des inscriptions recensant plusieurs versements occultes au bénéfice du candidat pour une somme de 6,5 millions d'euros. Des soutiens financiers qui se faisaient en



L'ancien chef de l'État Nicolas Sarkozy/DR

échange de «contreparties à la fois diplomatiques, économiques et judiciaires» au bénéfice du régime libyen, une «entreprise de réhabilitation» de Mouammar Kadhafi accueillie en grande pompe en France après l'élection de Nicolas Sarkozy.

«Association de malfaiteurs»

Nicolas Sarkozy a enchaîné les recours pour faire annuler l'enquête et cette mise en examen. En octobre 2024, ses avocats ont demandé un supplément d'information sur la base de documents découverts dans

une autre procédure judiciaire, à savoir une note de la Direction générale de la sécurité intérieure mettant en doute la véracité de la première «note libyenne» à l'origine de l'affaire. «On a un dossier de financement libyen avec aucune trace de financement libyen pour la campagne présidentielle, et pour cause, il n'y a pas de financement libyen», dénonce Me Christophe Ingrassano, pour cette enquête longue de dix ans qui n'a pas permis de déterminer le montant de ce financement ou la monnaie permettant ces tran-

sactions. Les juges d'instruction s'en sont défendus. «Il existe des flux qu'il convient de resituer dans un contexte à l'aide de témoignages et d'analyses documentaires. (...) Et en matière de corruption, il n'existe pas de preuve absolue», ont-ils soutenu. Nicolas Sarkozy, Claude Guéant et Brice Hortefeux encourent jusqu'à dix ans de prison, une lourde amende et une interdiction des droits civiques, parmi lesquels le droit de vote ou l'éligibilité, et d'exercer une fonction publique.

Noël Ndong

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

LUTTE CONTRE LE MONKEYPOX

Africa CDC offre un don d'équipements de diagnostic à la RDC

L'Institut national des recherches biomédicales (INRB) a servi de cadre, le week-end dernier, à la cérémonie de remise officielle par Africa CDC (Centre africain de contrôle et de prévention des maladies), de matériel médical pour la riposte contre l'épidémie de Mpox en République démocratique du Congo (RDC).

La donation comprend notamment des moyens de dépistage, des réactifs et des équipements de laboratoire. Un événement qui a connu la participation du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi. Dans son discours, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, le Dr Samuel Roger Kamba, a indiqué que ce don d'équipements médicaux est d'une valeur de 6 millions de dollars américains, destiné à améliorer les capacités de diagnostic dans sept provinces du pays. Cette initiative, a-t-il renchéri, s'inscrit dans le cadre des leçons apprises de la gestion des épidémies précédentes, précisément celle d'Ebola en 2018 et de la Mpox, qui a mis en lumière les lacunes du système de santé congolais. Le ministre a, de ce fait, souligné que contrairement aux années passées, «l'après épidémie ne sera plus comme avant l'épidémie».

Évoquant l'exemple de la



Le chef de l'Etat remettant symboliquement un carton d'équipements au ministre de la Santé/Adiac

gestion d'Ebola en 2018, près d'un milliard 200 millions de dollars ont été investis, a-t-il révélé, sans aucune traçabilité et sans avoir réussi à renforcer le système de santé par la suite.

Parmi les faiblesses identifiées, on trouve une surveillance insuffisante, des diagnostics tardifs, un nombre limité de laboratoires et des défis dans la prise en charge des patients. Pour renforcer

le système, le Dr Samuel Roger Kamba a souligné la nécessité de décentraliser les laboratoires, une initiative qui sera facilitée par ces nouveaux équipements, ainsi que par la formation du personnel médical.

Le ministre de la Santé a également remercié l'Africa CDC pour son soutien dans le diagnostic et la réalisation de séquences, soulignant l'importance de la collaboration internationale dans la

lutte contre les épidémies. En remerciant le président de la République de consacrer sa première activité de l'année à cette initiative, le ministre a affirmé que cela témoigne du souci constant du chef de l'État pour améliorer la santé publique en RDC. Les équipements fournis permettront aux provinces sélectionnées de mettre en place des diagnostics de base quotidiens, améliorant ainsi la détection précoce des maladies et renforçant la réponse du système de santé local.

Ce don marque un tournant dans l'approche de la RDC face aux épidémies, en mettant l'accent sur une gestion transparente et proactive des ressources destinées à la santé publique. Concernant la situation de la Mpox, le ministre a indiqué que le pays est actuellement au niveau du plateau, ce qui nécessite une vigilance continue et des efforts soutenus pour endiguer la propagation de cette maladie.

Blandine Lusimana

«l'après épidémie ne sera plus comme avant l'épidémie»

PRISON CENTRALE DE MAKALA

Les agents pénitentiaires débrayent

Selon un communiqué publié par la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), le personnel pénitentiaire de la prison centrale de Makala est en grève depuis le 6 janvier.



Le personnel de la prison dénonce certaines décisions prises par les responsables des services pénitentiaires. «La grève se poursuivra jusqu'à ce que les mesures restrictives à leur égard soient levées», a indiqué la FBCP, citant des informations en sa possession. La FBCP s'appuie sur ce mouvement de grève déclenché par les agents des services pénitentiaires pour réitérer son appel à l'amélioration de leurs conditions de travail. «Concernant cette situation, il est

important de souligner la nécessité d'améliorer les conditions de vie et de travail des personnels des services pénitentiaires en République démocratique du Congo, notamment ceux de la prison centrale de Makala», a insisté cette organisation dans son communiqué signé par son président, Emmanuel Adulte Cole. Elle a rappelé que ce personnel travaille dans des conditions déplorables.

Lucien Dianzenza

AFRIQUE DE L'OUEST/ETATS-UNIS

Washington ajoute deux pays de l'AES sur sa liste noire

Le département d'État américain a maintenu le Burkina Faso et le Mali, deux pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), sur sa liste noire des destinations à éviter.

Classés au niveau 4 d'alerte, le Mali et le Burkina Faso sont jugés particulièrement dangereux pour les voyageurs en raison de leur situation sécuritaire dégradée. Une décision attribuée par Washington à une recrudescence de la criminalité, du terrorisme et des enlèvements. Au Mali, les Etats-Unis s'appuient sur les attaques terroristes, les enlèvements et crimes violents toujours récurrents. Le Burkina Faso connaît une situation similaire, avec une montée en puissance des violences armées et des attaques terroristes. Face à ces menaces, le gouvernement américain a déclaré être incapable de fournir des services d'urgence à ses ressortissants dans la majorité des régions de ces deux pays. De plus, le personnel diplomatique américain est strictement limité aux capitales, où la sécurité est davantage sous contrôle. Le Niger, également membre de l'AES, est placé sous une alerte de niveau 3 qui recom-

mande une vigilance accrue pour les voyageurs, en raison de l'instabilité régionale et des risques de violence.

Sept pays africains sous le niveau 4 d'alerte

Au-delà du Burkina Faso et du Mali, cinq autres pays partagent la distinction du niveau 4 des Etats-Unis. C'est le cas de la Libye, de la Somalie, du Soudan, du Soudan du Sud et de la Centrafrique. Ces pays sont confrontés à des défis similaires, notamment des conflits internes, du terrorisme et une criminalité organisée omniprésente. Cette classification impacte directement les voyages d'affaires et touristiques, limitant les interactions entre ces nations et les citoyens américains. Elle reflète également une préoccupation grandissante quant à l'insécurité en Afrique de l'Ouest et dans d'autres régions du continent.

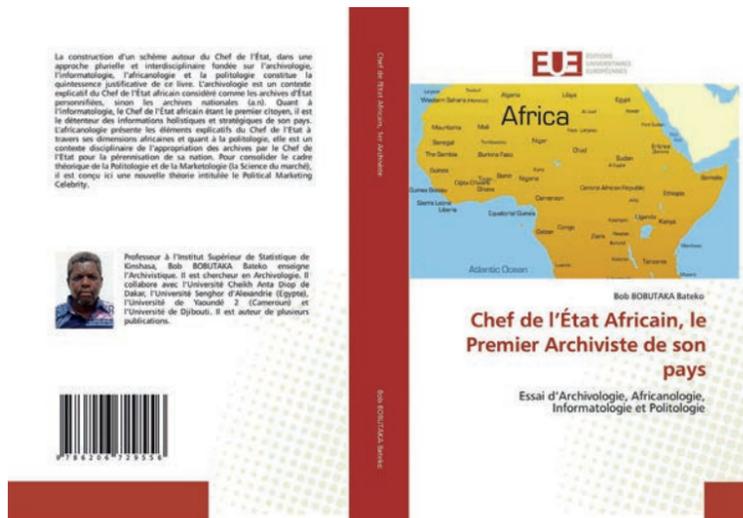
Noël Ndong

LIVRE

Bob Bobutaka publie « Chef de l'Etat africain, le premier archiviste de son pays »

Les archives constituent l'un des socles d'un Etat dans l'optique de la préservation de son histoire, de sa mémoire. Expert des sciences des archives, le Pr Bobutaka Bateko a publié, le 31 décembre 2024, aux Editions universitaires européennes, l'ouvrage « Chef de l'Etat africain, le premier archiviste de son pays. Essai d'archivologie, africanologie, informatologie et politologie ». Un livre qui responsabilise de fait tout chef de l'Etat d'un pays d'Afrique comme étant le premier garant des archives nationales.

Sur l'endos du livre, Bob Bobutaka produit un résumé qui ramasse la consistance de 356 pages qui incitent inmanquablement à la lecture. Il avance ceci : « *La construction d'un schème autour du chef de l'Etat, dans une approche plurielle et interdisciplinaire fondée sur l'archivologie, l'informatologie, l'africanologie et la politologie constitue la quintessence justificative de ce livre. L'archivologie est un contexte explicatif du chef de l'Etat africain considéré comme les archives d'Etat personnifiées, sinon les archives nationales. Quant à l'informatologie, le chef de l'Etat africain étant le premier citoyen, il est le détenteur des informations holistiques et stratégiques de son pays. L'africanologie présente les éléments explicatifs du chef de l'Etat à travers ses dimensions africaines et quant à la politologie, elle est un contexte disciplinaire de l'appropriation des archives par le chef de l'Etat pour la pérennisation de sa nation. Pour consolider le cadre théorique de la politologie et de la marketologie (la science*



du marché), il est conçu ici une nouvelle théorie intitulée le Political marketing celebrity ». Dans un passage du livre, Bob Bobutaka évoque la nature d'institution d'un chef d'Etat, afin d'intérioriser cette responsabilité de premier archiviste dont la fonction est de collecter, classer, conserver et restaurer des archives et de les communiquer au public et aux chercheurs, ou encore le rôle de gardien de la mémoire collective. « *Nous qualifions le chef de l'Etat de l'humain-institution dans la mesure où, à travers sa personne, c'est l'expression de l'Etat. C'est ainsi qu'il est la seule insti-*

tution régaliennne qui porte la mention de l'Etat. En d'autres mots, il constitue l'unique institution de l'Etat qui est individualisée, alors que les autres sont les assemblages collectifs. En outre, nous insistons sur le fait qu'à lui seul est la dynamique royale, ou la dynamique républicaine, ou encore la dynamique impériale », écrit le Pr Bob Bobutaka. dans cet essai au contenu crucial, il rend hommage au président de la Mauritanie. Voici ses mots : « Au Président de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine en exercice, le Mauritanien Mohamed Ould

Ghazouani, pour la destinée de l'Afrique et dont le règne est aussi couronné de la publication de cette œuvre de l'esprit africanologique. En outre, ce livre met aussi en valeur la Mauritanie qui est parmi les rares Etats africains à gérer, deux fois, les conférences de l'Union africaine ».

Africanologie...

Le Pr Bobutaka s'attarde sur l'africanologie, thème abordé dans l'un de ses précédents ouvrages intitulé « Egyptologie, Africanologie et Mémoirologie. Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga, Molefi Kete Asante, Ama Mazama et Kallala Omotunde », sorti en janvier 2024. Il y parlait du centenaire de Cheikh Anta Diop (1923-2023) qui, pour lui, constitue un facteur essentiel de la mémoirologie africanologique. Dans le résumé, Bob Bobutaka citait le colistier de Cheikh Anta Diop, le patriarche et sommité congolais de Brazzaville, Théophile Obenga, considéré comme la mémoire vivante et interactive de l'égyptologie, et qui dirige Ankh, une revue d'égyptologie et des civilisations africaines, éditée à

Paris, avec, entre autres, des préoccupations scientifiques pour explorer les différentes voies de recherche initiées ou renouvelées par Cheikh Anta Diop, dans une perspective épistémologique replaçant l'Égypte ancienne dans ce qu'il considère comme son « cadre naturel africain » et comme l'une des « civilisations négro-africaines anciennes ». Et le Pr Bob martelait dans ce livre que « *Les deux Congo, la France et les Etats-Unis se trouvent au centre de la construction des schèmes sur l'égyptologie qui est une branche de l'africanologie, et que celle-ci est la téléologie de la mémoirologie* ». Eclectique, le Pr Bobutaka Bateko enseigne l'archivistique à l'Institut supérieur des statistiques à Kinshasa. Chercheur en archivologie, il collabore avec l'Université Cheik-Anta-Diop de Dakar (Sénégal), l'Université Senghor d'Alexandrie (Egypte), l'Université de Yaoundé 2 (Cameroun) et l'Université de Djibouti. Il est auteur de plusieurs publications interdisciplinaires.

Martin Engimo

CINÉMAS D'AFRIQUE LAUSANNE

Un appel à film ouvert aux cinéastes africains

Les inscriptions au festival cinémas d'Afrique Lausanne se font via le site jusqu'au 15 mars. L'appel à film est ouvert à tous genres de films : fiction, documentaire, animation, expérimental, réalités virtuelles. Il n'y aura pas de compétition ni des prix à discerner.

Les cinéastes sont invités à remplir en ligne une fiche d'inscription et à envoyer une copie de visionnement du film de préférence un lien H.264 (vimeo) avec indication des dates disponibles avant la date limite. L'inscription est gratuite. Ces films courts, moyens et longs métrages doivent avoir pour sujet l'Afrique, produits en janvier 2023. Les images doivent avoir la qualité technique professionnelle, format image full HD (1920 x1080, 25 progressive, respect des niveaux audio). La qualité artistique de l'image doit être respectée. Les films dont la langue n'est pas le français doivent être sous-titrés en français ou en anglais. Ces derniers ne devraient jamais être présentés à la télévision ni diffusés sur les réseaux sociaux. Le format vidéo idéal est le H.264 (exemple : lien vimeo/wetrans-

fer téléchargeable en 1080p) ou Prores. Disque Blu-ray accepté ainsi que le format DCP. Cependant, le format beta numérique n'est pas accepté. Le Format audio :48Khz/16bits version originale avec sous-titres en français au format « srt ». Si le film n'a pas de sous-titres en français, un fichier « srt » des sous-titres en anglais est requis et les frais de traduction seront déduits des droits de projection. Une fois le film sélectionné, un avis de sélection définitive (avec l'accord de projection à retourner et signer) est adressé par email à la production et au/à la cinéaste fin mai 2025, les copies de projection doivent obligatoirement parvenir au plus tard le 1er août 2025. Pour la présentation et la promotion du film sur différents supports (web et programme imprimé), le matériel suivant doit être

envoyé (par mail ou Wetransfer) après réception de l'avis de sélection de la cinéaste ou du cinéaste, doit fournir au moins trois photos du film (images numériques, 300 DPI, JPG), l'affiche du film (en PDF et JPG), un lien vers le trailer du film disponible en streaming (sur Vimeo, YouTube, Dailymotion, etc.), affiches, flyers et autre matériel de promotion. La 19e édition du festival cinémas d'Afrique Lausanne se déroulera du 14 au 17 août 2025, en Suisse. Elle offre une programmation originale des films en provenance du continent africain. Le festival œuvre pour la promotion et la diffusion des cinémas africains, le soutien aux cinéastes et la sensibilisation du public tout en conservant une dimension de divertissement culturel et convivial. Pour tout contact : festival@cinemasdafrique.ch

Rosalie Tsiankolela Bindika

CAF-C1

TP Mazembe battu par Young Africans à Dar-es-Salaam

Le TP Mazembe s'est incliné, le 4 janvier, au stade Benjamin-Mpaka de Dar-es-Salaam, devant Young Africans de Tanzanie, sur le score d'un but à trois, en match de la 4e journée du groupe A de la Ligue des champions de la CAF. Les Corbeaux ont pourtant ouvert la marque à la 16e minute de jeu sur penalty par Alioune Badara Faty.

Devant son public, Young Africans a réagi à la 33e minute de jeu, avec l'égalisation de Clement Franes Mzize. Après ce résultat d'égalité à la pause, les poulains de l'entraîneur Lamine Ndiaye ont baissé leur garde. Stéphane Aziz Ki a permis à Young Africans de prendre l'avantage au marquoir à la 56e minute de jeu, et Clement



Clement Franes Mzize, le principal bourreau de Mazembe à Dar-es-Salaam/DR

Frances Mzize est revenu à la charge, signant son doublé. Avec cette défaite en déplacement, le TP Mazembe stagne à deux points, réduisant sensiblement ses chances de qualification au prochain tour de cette compétition interclub la plus prestigieuse de la CAF. Young Africans, pour sa part, compte 5 points en 4 matches disputés. Ce groupe reste dominé par Al Hilal Ondurman du Soudan (10 points) qui a fait jeu égal d'un but partout, le 5 janvier, avec MC Alger (5 points).

M.E.

MUSIQUE

Christ Miyalou-Louvouelo redonne du sourire aux personnes vivant avec handicap

Installé à Québec, au Canada, depuis près de 20 ans, l'artiste-musicien Christ Miyalou-Louvouelo parcourt ce pays en partageant le temps d'une animation culturelle ou d'un concert sa passion musicale avec humanisme aux personnes vivant avec handicap et à toutes celles rendues vulnérables par la maladie ou l'âge avancé, avec son organisation artistique et philanthropique « Les gens d'Arture » qui se veut être le porte-étendard des arts à travers des projets nationaux et internationaux.

« Arture », venant du néologisme art et culture, l'artiste polyvalent sillonne Québec et plusieurs autres localités avec le groupe musical Magic band qui l'accompagne partout pour partager sa passion musicale. « Je me suis octroyé comme devoir de faire rayonner la rumba congolaise en Amérique avec l'interprétation des grands classiques lors de mes diverses prestations », a dit Christ Miyalou-Louvouelo.

Fondateur et président directeur général de l'organisation « Les gens d'Arture » qui a pour mission essentielle de promouvoir les arts, d'entreprendre des tournées-spectacles dans les résidences pour aînés (es), dans les centres de personnes vivant avec handicap et chez les enfants multi-déficients afin de briser l'isolement, de les divertir et de favoriser leur intégration sociale. Ce, avec le soutien des partenaires comme le ministère de la Culture du Québec et par la Banque Desjardins. Selon Christ Miyalou-Louvouelo, plus connu sous le nom de Christ Walk, l'organisation compte également initier dans un futur proche des actions caritatives et humanitaires au Congo par des dons de fournitures scolaires aux enfants issus des milieux défavorisés, des

dons de médicaments, d'équipements aux organismes de santé et fauteuils roulants aux personnes handicapées ...

Compositeur-interprète, entrepreneur culturel et écrivain canadien originaire du Congo, Christ Miyalou-Louvouelo, né à Pointe-Noire et actuellement résident au Québec depuis près de dix-neuf ans, a depuis son enfance été bercé par la musique classique des deux capitales les plus proches au monde : Kinshasa et Brazzaville. Les mélodies envoûtantes des guitares de la rumba et du soukous congolais ont sans doute forgé une musicalité, marquant la mémoire et l'imagination d'un artiste en devenir. Depuis lors, cette passion brûlante d'être sous les feux des projecteurs s'est extériorisée en prenant un envol irréversible. « Mon univers musical est un mélange hétéroclite composé principalement de la rumba congolaise, la salsa, le funk, le soukous, le reggae, le hip hop, la dance hall, l'afro beat... », aime-t-il répéter. Des genres musicaux qui accompagnent son répertoire fait des chants en français, en anglais, en Espagnol et en lingala.

Pour Christ Walk, le répertoire du



groupe stimule les échanges avec les aînés, notamment autour de la signification de textes chantés en lingala. « On sent que les aînés sont vraiment touchés et émerveillés par le spectacle. C'est quelque chose de nouveau pour eux et ça provoque beaucoup de curiosité », avance-t-il, poursuivant : « Il était important pour le groupe d'aller au-delà du répertoire classique que les aînés ont l'habitude d'entendre dans les spectacles qu'on leur propose normalement. En introduisant des styles de musique variés, il

leur fait découvrir autre chose. Une place est néanmoins faite à certaines chansons québécoises et françaises, parfois adaptées et proposées dans des formules plus rythmées ». Chef d'orchestre, humaniste, philanthrope et initiateur du projet-spectacle dans les résidences pour aînés, Christ Walk bénéficie dans sa noble mission de l'appui des partenaires comme La Caisse Desjardins de Limoilou, le ministère de la Culture et des com., de Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou. « Pour moi,

ce projet-là, c'est mon bébé. Cet organisme permet d'accomplir des projets d'art humanitaire ou communautaire. C'est un art qui consiste à transformer la vie des gens et de la communauté. C'est capital. Ça me touche énormément quand je vois que ce que je fais dans la belle province du Québec rend les gens heureux. Je peux dire que j'ai trouvé ma vocation depuis les deux ans passés, c'est d'aller jouer pour toutes ces personnes qui sont un peu isolées, à qui on ne pense pas souvent. En 2025, nous allons poursuivre l'initiative en se produisant dans de nombreuses villes et localités du Canada ».

Signalons que Christ Miyalou-Louvouelo figure officiellement parmi les deux gagnants du prix Yvan Caron 2024. Une bourse honorifique décernée par la Caisse Desjardins-Limoilou qui a pour but de souligner l'engagement remarquable des personnes bénévoles au sein de la collectivité.

Actuellement, il prépare son tout premier ouvrage intitulé « Sagesse humanoïde », un essai critique, politique et philosophique.

Hervé Brice Mampouya



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie
bel hommage

Juste Désiré MONDELE

**Vers l'effectivité
de la décentralisation
et du développement local
en République du Congo**

Discours et activités menées
(2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

Émile Gankama

**La Cité
d'attache du
vieux port**

Roman

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

**L'art oratoire
chez les Ambosí**

Préface de
Pr Théophile OBEAGA

Hérissone Payima Lombobo

**Les organisations
internationales de
l'Afrique centrale**

Recueil de textes

Préface du Professeur Alassane SALL

**Sarah,
ma belle-cousine**

Henri Djombo

**L'improbable
destin de
Lundala**

Esclavage et héroïsme
sous la protection
de Kimpa Vi

LEANDRE MODILO

Raoul Maisent OMINGA

**La transition énergétique
en République du Congo :**
Problèmes et perspectives

Guy MENGA

**La marmite
le Koka-Mbala**

Grand prix du concours interafricain 1967

vie de
L'oracle

Théâtre

ARTS MARTIAUX

Me Edmond Narcisse Gantsie-Dzia prend la tête de la Fécohap

Au terme de l'assemblée générale constitutive de la Fédération congolaise de hapkido (Fécohap), l'acteur principal de l'épanouissement, de la structuration, du développement et de la vulgarisation de ce sport au Congo, Me Edmond Narcisse Gantsie-Dzia a été choisi, en fin décembre, à Brazzaville, comme premier président de cette nouvelle fédération sportive nationale.

Le président Edmond Narcisse Gantsie-Dzia maîtrise bien les contours de hapkido. Il a promis de tout mettre en œuvre, avec l'aide des autres membres du bureau, pour poursuivre et réaliser les différents axes inscrits dans son projet de développement sportif. Il souhaite, en effet, faire de cette fédération l'une des structures qui fera briller le Congo sur la scène continentale et internationale. « *Merci à tous pour votre confiance. Nous avons commencé à travailler sur ce projet depuis plusieurs années. Nous avons vécu des hauts et des bas pendant que nous étions en association. Aujourd'hui, nous sommes devenus fédération, alors travaillons davantage dans la cohésion afin de produire les résultats escomptés. L'État nous a fait confiance, à nous de l'honorer* », a indiqué Me Edmond Narcisse Gantsie-Dzia.

Ainsi, le bureau exécutif de la Fécohap se compose de quinze membres tandis que le commissariat aux comptes se compose de trois membres avec à sa tête. Après une remarquable période d'affiliation à la Fédération congolaise



de close-combat et disciplines associées (Fécoclose-Da), le hapkido, par l'entremise de l'Association congolaise d'hapkido est devenu le 28 décembre dernier la Fédération congolaise de hapkido (Fécohap). Ce moment de transition et de confirmation s'est déroulé en présence

de la représentante de la direction générale des Sports, assistée du moniteur Roland Francis Mahoungou, délégué fédéral. Les délégués issus des différentes commissions départementales présents pour la circonstance ont confirmé que suite au suivi, à l'encadrement, aux orientations et à

l'accompagnement permanent de la Fécoclose-DA trois années durant, la Fécohap a rempli les exigences administratives requises et a atteint sa majorité. Il devient alors la première discipline associée de la Fécoclose-Da à se constituer en Fédération sportive nationale.

Dans ses allocutions, le moniteur Roland Francis Mahoungou, délégué fédéral, a fait la genèse du close-combat, partant de son introduction au Congo, en milieu civil en 1987, matérialisée par la création du tout premier club, suivie de la création de l'Association congolaise de close-combat en juillet 2011, passant par son affiliation à la Fédération congolaise de boxe des pharaons et disciplines associées en 2016, pour devenir à son tour Fédération autonome en novembre 2020.

Au nom de la Fécoclose-Da, il a tenu à rappeler aux uns et aux autres les missions assignées à la Fécohap, à savoir la vulgarisation, le développement et le rayonnement du Hapkido à l'échelle nationale. « *Chaque discipline doit soit apprendre à se battre pour sa survie parmi les autres, soit s'approprier à disparaître en faveur des autres* », a-t-il indiqué. Notons que dans les prochains jours, le tour reviendra au Kyok Sul et au Tonfa, autres disciplines associées à la Fécoclose-Da, de tenir leurs assemblées générales constitutives.

Rude Ngoma

DIASPORA CONGOLAISE À LILLE

Un apéro littéraire pour célébrer 2025

Autour du Congolais Prince Malela, promoteur culturel, président de l'association Les Congolais de Lille, un apéro littéraire aura lieu au restaurant «Africana meltingpot bar» de Lille, le 11 janvier.

Le concept, dédié à la promotion des œuvres littéraires de l'organisateur, permettra à la communauté congolaise et aux amis de la République du Congo de se retrouver en cette période d'échanges de vœux. Il est conçu également pour donner le goût

à la lecture et susciter l'envie de faire lire.

Prince Malela, en tant qu'auteur, compte à ce jour cinq livres déjà publiés. Le premier remonte à décembre 2021, «Nous étions jeunes et ambitieux», publié à compte d'auteur. C'est un récit autobiographique de 64 pages dédié à son père Maurice Claude Malela-Soba, homme politique congolais, décédé le 18 novembre 2020.

Le tout dernier, paru en décembre et intitulé «Souvenir à deux / Elle s'appelait Fayette !», est le fruit d'une longue observation de la société congolaise. L'histoire s'articule autour d'une mère aux prises avec le tourbillon de la vie et qui enchaîne péripiéties sur péripiéties.

Marie Alfred Ngoma

TRANSFERTS

Christ Makosso rejoint Luton Town et la Championship anglaise

Le défenseur international congolais quitte la Belgique pour rejoindre Luton Town, 20e de Championship, la deuxième division anglaise.

Annoncé depuis quelques semaines par la presse belge, le départ du défenseur congolais a été officialisé ce 1er janvier. Si la durée du contrat n'a pas été communiquée, le RWDM a pour sa part donné le montant du transfert : 100 000 euros.

L'international congolais évoluait en Belgique depuis janvier 2024 : arrivé en provenance de Sochaux, Makosso avait pris part à 10 matches de Jupiler League, sans pouvoir empêcher la relégation du club de Molenbeek.

Cette saison, il a joué 13 matches (pour 1 but) de deuxième division avec le RWDM. Suffisant pour lui permettre de rejoindre la Championship, antichambre de la prestigieuse Premier League.

A Luton Town, 20e sur 24 de 2e division avec 25 points, Makosso va de nouveau jouer le maintien. Pour cela, il devra faire son trou au sein d'un effectif étoffé (8 axiaux). Il devrait pouvoir bénéficier de la patience de son nouveau club, comme l'a témoigné Rob Edwards, le manager des Hatters :

« *Christ est joueur jeune et athlétique*

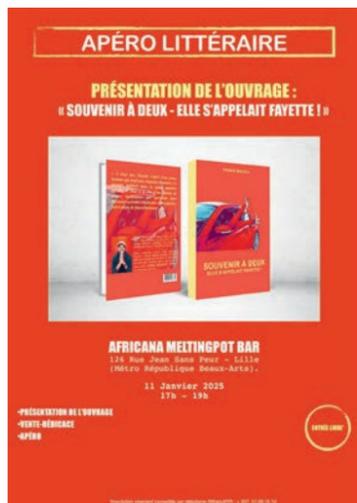


« *qui a tapé dans l'œil de nos recruteurs et nous pensons tous, ici, qu'un grand futur l'attend (...) Nous allons être patients pour qu'il continue sa progression car c'est un joueur qui correspond à notre manière de voir le football. Nous avons vraiment hâte de travailler avec lui* » Après le Congo, la France et la Belgique, Makosso pose donc ses

valises à Luton, ville de 200 000 habitants, située à 50 km au nord de Londres. Habitué des divisions subalternes, Luton avait retrouvé la Premier League à l'issue de la saison 2022-2023, sans parvenir à s'y maintenir.

Notons que les Hatters sont déjà éliminés de la FA Cup et de la League Cup.

Camille Delourme



« *Souvenir à deux / Elle s'appelait Fayette !* », est le fruit d'une longue observation de la société congolaise. L'histoire s'articule autour d'une mère aux prises avec le tourbillon de la vie et qui enchaîne péripiéties sur péripiéties.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



FOOTBALL

Le week-end des Diables et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 16e journée

Lanterne rouge, Montpellier domine mais s'incline finalement à Lyon (0-1). Rabby Nzingoula était titulaire et a été remplacé à la 87e. Tandis que Yaël Mouanga est resté sur le banc de touche.

Melvin Zinga a assisté depuis le banc au succès d'Angers face à Brest (2-0). Rappelons que le Brestois Bradley Locko est convalescent (rupture tendon d'Achille).

Le jeune Daryll Bakola est entré à la 79e lors du succès de Marseille face au Havre (5-1). La première apparition du milieu de 17 ans cette saison en équipe première.

Strasbourg bat Auxerre 3-1. Dilane Bakwa était titulaire et a été remplacé à la 90e+2.

Après trois matches sans entrer en jeu, Junior Mwanga n'était pas retenu. Sa dernière apparition date du 24 novembre.

Angleterre, 26e journée, 2e division

Burnley prend les trois points à Blackburn (1-0), sans Han-Noah Massengo, non retenu.

Angleterre, 25e journée, 3e division

Northampton l'emporte 1-0 à Burton (1-0), avec William Hondermarck titulaire à la récupération.

Huddersfield concède le nul 0-0 face à Rotherham, sans Loïck Ayina, non retenu cette saison.



Premier but dans le championnat turc pour Gaius Makouta/DR

Israël, 17e journée, 1re division

L'Hapoel Tel Aviv s'impose facilement face à Petah Tikva (5-1). Averti à la 5e minute, Fernand Mayembo a tenu la baraque défensivement avant d'aller placer sa tête, sur corner, pour prolonger le cuir sur Melamed qui inscrit le 5e but à la 68e minute.

Avec ce succès, l'Hapoel conforte sa 5e place avec 27 points.

Turquie, 18e journée, 1re division

Alanyaspor revient dans la première partie de tableau grâce à son succès face à Konyaspor (2-1). L'international congolais, titulaire, a ouvert le score à la 9e minute en

marquant, du droit à bout portant, après avoir manqué une reprise du gauche.

Auteur de son premier but en Super Lig, Makouta est également impliqué sur le second but de son équipe, participant avec Karaca à la récupération du ballon (54e min).

Remplacé à la 84e minute.

L'Adana Demirspor s'incline à domicile face à Basaksehir (0-1), sans Breyton Fougeu, blessé.

Albanie, match amical

Le Partizani corrige Kastrioti 6-0 en match amical. Titulaire, Archange Bintsouka a raté le cadre à la 12e seconde, puis écrase trop sa reprise à la 30e minute. Son centre

en retrait pour Mehmeti amène le but du 2-0 inscrit par Padstrelau (38e min). Il a été remplacé à la pause, à 3-0.

Espagne, match amical

Le Sporting Gijón prépare sa reprise en battant l'UP Langreo (2-0). Pierre Mbemba et Yann Kembo étaient titulaires. Le premier a joué toute la rencontre, le second est sorti à la pause.

Italie, 19e journée, 1re division

Cagliari l'emporte 2-1 à Monza. Titulaire, Warren Bondo a été averti à la 30e minute et remplacé à la 75e. Également aligné au coup d'envoi, Antoine Makoumbou est sanc-

tionné d'un penalty à la 6e minute pour une main dans sa surface. Il a été sorti à la 85e minute, alors que le score était acquis.

Sans Gabriel Charpentier, forfait jusqu'en fin de saison, Parme prend un point chez le Torino (0-0).

Malte, 1re journée de la phase de fermeture

Floriana ne fait pas de détail face au Naxxar Lions (4-0), avec Christopher Mafoumbi titulaire dans les buts.

Portugal, 17e journée, 2e division

Mafra s'incline à la 90e+5 minutes sur le terrain de Torreense (0-1). Entré à la 81e minute, Bryan Passi est un peu court, au second poteau, pour couper le centre décisif.

Turquie, 18e journée, 1re division

De retour de blessure le 23 décembre dernier, Chandrel Masinga était absent du groupe, le 5 janvier, lors du revers d'Hatayspor à Fenerbahçe (1-2). Le milieu international, opéré du genou cet automne, serait à nouveau blessé. Dix-huitième et avant-dernier, Hatayspor est dans la tourmente sportive et interne puisque le directeur sportif a été débarqué avant que le président ne démissionne.

Turquie, 18e journée, 2e division

Çorum prend un point à Saliufarspor (0-0), sans Durel Avounou, blessé au genou et dont le retour est programmé dans les prochains jours.

Erokspor coule à Istanbulspor (0-4). Titulaire, Francis Nzaba a été remplacé à la pause, à 0-1.

Camille Delourme



Pierre Mbemba, au centre, et Yann Kembo, à sa gauche, ont joué avec l'équipe première de Gijón en match amical/DR

VŒUX AU CORPS DIPLOMATIQUE

Denis Sassou N'Guesso appelle à privilégier le dialogue

Dans son message de vœux au corps diplomatique, le 6 janvier à Brazzaville, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a salué les vertus du dialogue dans la résolution des conflits à travers le monde, soulignant que la solution militaire a démontré ses limites

« La République du Congo, qui s'inspire des idéaux incarnés par l'Organisation des Nations unies et de l'Union africaine, œuvre à l'avènement d'un monde plus juste, plus solidaire et toujours en paix », a déclaré le président Denis Sassou N'Guesso, s'adressant au corps diplomatique. Il a fait constater que l'année 2024 cède le relai à 2025, avec à son bord de nombreux défis à relever, des crises multiformes à résoudre, des conflits divers à surmonter en matière de paix, de sécurité et de développement.

Il a, par ailleurs, souligné que l'humanité côtoie quotidiennement des périls susceptibles d'ébranler la planète, avec des risques d'amplification de conflits armés en cours ou de déclenchement d'autres guerres, tel que le confirme la situation en Europe, en Afrique et au Proche-Orient.

« De son côté, la région des Grands Lacs subit régulièrement les violences perpétrées par les groupes rebelles qui mettent en danger la paix et la cohésion de cette zone, notamment dans l'Est de la République démocratique



du Congo. La crise au Soudan et au Soudan du Sud reste sans réelles perspectives de paix, après plusieurs mois de violence civile. S'agissant du conflit israélo-palestinien, la guerre entre Israël, le Hamas et le Hezbollah entraîne des affrontements les plus meurtriers depuis des décennies, avec de graves répercussions dans les pays voisins »,

a rappelé le président congolais. Saluant les efforts du président João Lourenço, médiateur de l'Union africaine dans la crise qui sévit à l'Est de la République démocratique du Congo, Denis Sassou N'Guesso espère que les initiatives menées, qui ont déjà permis de créer les conditions de dialogue avec le Rwanda, conduiront à des entretiens directs

entre les plus hautes autorités des deux pays. « A ce propos, la visite de travail du président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, effectuée le 21 décembre 2024 à Brazzaville, nous a offert l'opportunité, entre autres, de faire le point sur l'état du processus de Luanda », a-t-il précisé.

Sur la crise libyenne, le président Denis Sassou N'Guesso a invité

les partenaires impliqués dans le processus de paix à soutenir davantage nos efforts, en sauvegardant les intérêts du peuple libyen à travers une démarche portée par les Libyens eux-mêmes avant d'adresser ses remerciements à Sa Sainteté le pape François. En effet, la visite de travail du chef de l'Etat congolais effectuée au Vatican, le 25 novembre 2024, a mis en exergue une convergence de vues, avec le souverain pontife, sur les défis qui parasitent dangereusement la paix dans le monde.

Plaidoyer

Lors de la COP29, tenue en novembre 2024 à Bakou, en Azerbaïdjan, le Congo a plaidé en faveur de l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations unies, de la résolution sur la « Décennie mondiale de l'afforestation et du reboisement ». Cette initiative lancée par le pays est destinée à susciter une plus forte mobilisation des Etats pour intensifier la densification du couvert végétal mondial, en rapport avec la lutte contre les dérèglements climatiques.

Rominique Makaya

Le corps diplomatique exhorte à poursuivre la mise en œuvre du PND 2022-2026

A l'occasion de la nouvelle année 2025, le corps diplomatique accrédité au Congo, conduit par son doyen, René Makongo, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République gabonaise, a présenté le 6 janvier ses vœux au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et à son épouse.



Devant le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, le doyen du corps diplomatique, René Makongo, a rappelé de nombreux événements qui ont marqué l'année 2024 sur le plan national et international. Il a exhorté le gouvernement congolais à poursuivre la mise en œuvre « accélérée » du Plan national de développement (PND) 2022-2026, « afin de faci-

lité la promotion de l'entrepreneuriat, notamment des jeunes, et de parachever les réformes engagées pour la modernisation des codes visuels devant contribuer à l'amélioration du climat des affaires ».

En outre, le corps diplomatique a également invité le gouvernement congolais à poursuivre la mise en œuvre de sa politique de

Le doyen diplomatique délivrant son message/DR diversification des partenariats « solides et robustes dans les secteurs de développement stratégiques ».

« Celle-ci aura, à coup sûr, un impact positif non seulement sur les différents domaines tels que la santé, l'agriculture, la paix et le développement durable, mais également sur la diversification de l'économie congolaise et, par

voie de conséquence, sur sa résilience face aux chocs exogènes pour le bien-être de la population », a déclaré René Makongo.

Par ailleurs, le corps diplomatique a encouragé le président de la République à préserver dans la défense de la cause environnementale, au regard de l'enjeu qu'elle représente pour la survie même de l'espace humaine. De même qu'il a invité le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, à poursuivre « sans discontinuer, la promotion du multilatéralisme, âge de paix et de sécurité collective dans un monde en proie à de multiples crises ».

Parlant des événements qui ont marqué l'année 2024, sur le plan sociétal, le corps diplomatique se réjouit des mesures prises « afin de répondre aux aspirations légitimes des jeunes et des couches les plus vulnérables de la population ».

« Il vous sera gré, à cet égard, d'avoir décrété 2024, année de la jeunesse, et d'avoir adopté un programme d'accélération de la mise en œuvre du PND 2022-2026, afin notamment de renforcer l'employabilité de cette frange majoritaire de la popula-

tion », a-t-il précisé.

De même, les diplomates se félicitent de la mise en place et du lancement annoncé de la caisse d'assurance maladie universelle.

Face aux nombreuses crises qui ont secoué le monde en 2024, le corps diplomatique a salué l'implication du président de la République qui, selon lui, « n'a eu de cesse de s'investir sans compter pour donner plus de substance à la nécessité de trouver, à nombre de conflits, des solutions par la voie du dialogue et de la négociation ».

Par la même occasion, le corps diplomatique a salué les réformes entreprises dans le cadre de l'exécution du PND 2022-2026; l'investissement du président de la République dans la résolution des conflits, etc.

« Bien plus et d'un point de vue global, le Congo, par votre voie, a toujours plaidé pour un monde plus juste et équitable qui tienne compte des besoins et de la situation spécifique de pays en développement et des réalités géopolitiques de notre temps », a indiqué le doyen du corps diplomatique, René Makongo.

Yvette Reine Nzaba